



# Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice



## Procès-verbal

Séance du mardi 20 mai 2025 à 20h00

Salle des Combles, Saint-Sulpice

**Présences :** M. Jean CEPPI – Mme Anne MERMINOD – Mme Florence POJER – M. Bertrand DE RHAM – Mme Imma MOSCA – Mme Mirela VERSCHUEREN – M. François BRASSART – M. Neal GAUVIN – Mme Jeanne LIEVENS – Mme Cécile MATHOU – Mme Mariel CASTRO – Mme Stefania HOFMANN – Mme Janik ALTHAUS – Mme Esra AKBULAK – M. Florian RUF

**Excusés :** M. Stéphane GABRIEL – M. Robin NICHELE –

**Absents :** Mme Ilaria PRETELLI – M. Dimitri TORREGROSSA – Mme Alexandra MONNOT –

**Procès-verbal :** Danielle Menoud

---

### 1. Accueil

M. Jean CEPPI ouvre la séance, il souhaite la bienvenue à tout le monde pour cette nouvelle séance. Il rappelle que le public bienvenu n'a pas le droit d'intervention (2 personnes sont présentes).

### 2. Liste de présence

Conformément à ci-dessus.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Proposition d'ajout d'un point : Mme Stefania HOFMANN demande l'ajout du point : Déplacement des 5 et 6P à la Plaine au point 12 (les points suivants sont décalés).

Ainsi modifié, l'ordre du jour est adopté.

### 4. Adoption du procès-verbal du 4 février 2025

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 5. Démissions / nominations

M. Florian RUF de Chavannes-près-Renens complète le quart « Parents d'élèves ».

## 6. Communication de la Direction

Mme Stefania HOFMANN, Directrice, annonce que tous les nouveaux élèves du quartier Horizons ne sont pas encore là. Les classes sont prêtes pour les accueillir. Il ne devrait pas y avoir de sureffectif dans les classes.

## 7. Communications des Municipalités

Mme Anne MERMINOD rappelle que la commune est en train de préparer la rentrée en UAPE et au réfectoire scolaire. Ces accueils sont prioritairement réservés pour les familles dont les deux parents travaillent. Si des places sont libres, elles seront ouvertes aux autres.

## 8. Communication des groupes représentés (communes, organisations, école, parents)

Quart communes : M. Bertrand DE RHAM annonce que le Conseil communal a approuvé à l'unanimité un crédit pour que les élèves de Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice puissent faire du sport ailleurs vu l'occupation des salles de gym. CHF 134'400.- supplémentaires ont été alloués pour le sport scolaire en 2025. Ce montant sera inclus dans le budget 2026. Ceci est dû à l'arrivée des nouveaux habitants. Des décisions avaient été prises concernant les salles de classes, pas pour les salles de gym.

Dès l'année prochaine, la piscine sera réservée tous les matins pour les écoles de Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice. Les questions de où, comment et quand sont encore en cours d'élaboration.

M. Bertrand DE RHAM annonce que le Conseil communal va encore, en juin, voter un crédit supplémentaire pour la rénovation de la Plaine (parascolaire, aula et l'entier de la cour) et les modérations de vitesse devraient devenir concrètes. Cela devrait apaiser la circulation autour des écoles. En avril, le Conseil a validé l'achat de 18 ANF supplémentaires pour La Planta. Ceux-ci seront mis en place cet été. A termes, toutes les classes de tous les collèges seront équipées.

Quart organisations : Mme Jeanne LIEVENS fait part que le mercredi 28 mai, veille de l'Ascension, le secteur jeunesse du Service de la Cohésion sociale, accueillera librement entre 8h30 et midi, au réfectoire du CP22, dans le collège de La Planta, les enfants de 7 à 15 ans afin de soutenir les parents qui en ont besoin.

Quart école : ne demande pas la parole.

Quart parents : ne demande pas la parole.

## 9. Choix des deux demi-journées de congé

Les dates proposées sont :

- Mercredi matin 13 mai 2026, veille de l'Ascension.
- Vendredi après-midi 26 juin 2026, veille des vacances scolaires d'été.

Les propositions sont approuvées à l'unanimité.

## 10. Avancement du projet du Conseil d'Etablissement

Les personnes ayant participé aux deux séances de préparation (les 12 février et 9 avril) sont remerciée : Mme Jeanne LIEVENS, MM. François BRASSART, Bertrand DE RHAM et Neal GAUVIN.

La thématique globale a été l'accompagnement des enfants.

La thématique spécifique du 1<sup>er</sup> évènement serait : le harcèlement.

Les intervenants partageront des situations vécues et la manière dont elles ont été gérées.

L'évènement aura lieu courant octobre, début novembre au plus tard. Le lieu pourrait être la salle Nucléo (Vortex) une salle relativement grande qui n'est pas en lien avec l'école, dont le déroulement pourrait être :

- Accueil du public
- Introduction officielle
- Définition du harcèlement
- Présentation de la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP)
- Présentations des intervenants (Mme Dayer, Club de foot, autres associations, un membre de l'établissement (infirmière, médiateur), employé.e du SCS)
- Tables rondes
- Apéro

Pour distribuer des informations : les institutions concernées par la thématique (liste en cours de création).

Très important : en amont de l'évènement une rencontre entre les intervenants sera organisée afin de définir la notion de harcèlement, afin s'entendre et s'assurer que tout le monde parle de la même chose. En même temps, il faudra veiller à l'accessibilité de la présentation pour l'ensemble du public (pas de termes trop complexes).

Pour la communication : les journaux communaux, les piliers publics, les sites et réseaux sociaux, flyers et affiches. Pour cela, il a été identifié le besoin d'une identité visuelle. C'est une proposition :



CETA, pour Conseil d'Etablissement. Les quatre couleurs parce que le Conseil d'Etablissement est composé de quatre quart.

M. Neal GAUVIN demande s'il a été pensé de demander aux communes les ressources pour créer un logo. M. Jean CEPPI avoue ne pas avoir eu le temps.

M. François BRASSART propose que soit d'abord abordée l'accessibilité à chacun avant les intervenants. Mme Florence POJER demande si les ados seront présents ? M. Bertrand DE RHAM rappelle qu'initialement les jeunes enfants n'étaient pas prévus d'être présents. Mme Jeanne LIEVENS confirme que cela pourra être accessible aux ados. Elle propose de trouver une solution de garde pour les autres enfants des parents intéressés. M. Jean CEPPI pose la question : qui

rejoint le groupe de départ ? Il peut faire le relais avec les communes, pour les questions de logistiques, de salle, mais ne désire pas s'occuper de toute l'organisation.

Un vote pour aller de l'avant est demandé à l'assemblée qui accepte à l'unanimité ce projet qui semble très valable.

Le Comité d'organisation se compose de : Mmes Jeanne LIEVENS, Mariel CASTRO, MM. Jean CEPPI, François BRASSART, Bertrand DE RHAM.

Mme Stefania HOFMANN met à disposition les intervenants et la distribution des flyers. M. Bertrand DE RHAM propose de fixer des délais avant les vacances scolaires.

## **11. Fixation de la date du prochain Conseil : le mardi 18 novembre 2025 à 20H00 à Saint-Sulpice**

Si l'organisation de l'évènement du Conseil d'Etablissement requiert que le Conseil d'Etablissement se réunisse, une assemblée extraordinaire sera convoquée. Il est posé la question de savoir si le Conseil d'Etablissement sera consulté pour la définition du mot « harcèlement ».

## **12. Déplacement des 5 et 6P pour la rentrée 2025**

Pour les écoliers chavannois, il y a 8 classes supplémentaires qui doivent être ouvertes pour la rentrée 2025-2026. Les collèges de La Planta, la Plaine et de Saint-Sulpice n'ont plus de place.

- Les élèves de 9-11 S ont des options spécifiques et les professeurs ne peuvent pas être déplacés.
- Les élèves de 7-8 S ont déjà des horaires imbriqués et devraient se déplacer sur la commune pour pouvoir suivre les différents cours.
- Les élèves de 1 à 4 P sont trop petits pour être déplacés.

Il ne restait plus que les élèves de 5 et 6 P qui étaient « déplaçables ». Une lettre aux parents a été envoyée à tous les parents d'enfants de cet âge-là leur donnant rendez-vous le 29 avril pour une séance d'information. Lors de celle-ci, des parents ont demandé que les horaires soient décalés pour pouvoir accompagner les enfants à l'école (plusieurs enfants de degrés différents). Il n'est pas envisageable de faire un horaire avec une  $\frac{1}{2}$  heure de décalage, et 5-10 minutes ne sont pas possible non plus (les horaires de gym et de piscine seraient tout décalés). Certains parents déplacent rapidement les « grands » puis les « petits » en voiture. Ce qui amène des dangers supplémentaires.

Mme Florence POJER propose que les parents déposent les « grand » plus tôt et qu'un système de surveillance soit mis en place. Cette proposition est valable mais n'a pas été demandée aux communes. Les responsabilités et frais qui en découlent devraient être pris en charge par la commune. Est-ce qu'elle veut le faire ? Cette question n'a pas été abordée. La solution de mettre ces enfants dans les UAPE n'est pas envisageable, car les quotas par éducateur est déjà défini.

M. François BRASSART propose d'avoir une navette (bus). M. Jean CEPPI explique que les distances sont trop faibles. Avec les mesures pour la mobilité en cours de réalisation, la sécurisation des parcours sera nettement améliorée. Et on gardera les passages piétons, même si les zones 30 sont dessinées. Un système de Pedibus pourrait aider. Cela dépendra du nombre de parents qui acceptent de prendre cette responsabilité. M. Florian RUF encourage la Municipalité à prendre en compte ce projet avec les améliorations de la mobilité. M. Jean CEPPI parle d'une étude à hauteur d'enfants. Une signalisation « attention école » pourrait être posée. Cette étude pourrait identifier les points noirs (entrée des Cèdres), l'avenue de la Concorde prolongée qui

n'est pas sûre (manque de trottoir, marquage, etc.). Mme Cécile MATHOU s'inquiète que la mise en route qu'un Pédibus est une mesure qui est lente à se mettre en route. Il faut un soutien, des bénévoles pour démarrer. La volonté n'est pas de limiter les pédibus sur un seul trajet. Plusieurs lignes de pédibus pourraient exister sur Chavannes-près-Renens. C'est un concept global qui ne durera pas qu'une année, il sera voué à se renouveler. L'APE a un rôle à jouer comme communication. C'est un travail commun entre les APE et les communes. L'école ne peut que distribuer les flyers et mettre des panneaux « attention enfants ». A Saint-Sulpice, les pédibus « sauvages » fonctionnent. Les contrats sont que d'une année. L'association Pédibus à Lausanne peut soutenir les démarches. « L'atelier » (réinsertion d'élèves en difficultés) pourrait fabriquer les panneaux. C'est une situation exceptionnelle qui a un impact sur les élèves. Le 1<sup>er</sup> jour d'école sera en horaires décalés pour les parents d'enfants de différents niveaux.

### 13. Divers et propositions individuelles

M. Bertrand DE RHAM annonce que le Conseil des Jeunes, à la faveur de la rentrée scolaire, en octobre, visitera une classe de VP et une de VG pour sensibiliser les enfants sur la participation citoyenne. Le Conseil des Jeunes veut impliquer les enfants.

M. Neal GAUVIN demande que le Conseil d'Etablissement soit mis en copie des informations importantes aux parents. Cette demande fait suite à l'envoi aux parents des enfants qui seront déplacés (5-6 P) de la lettre qui a engendré beaucoup d'appels téléphoniques à l'APE. Les Municipaux n'y sont pas opposés. M. Jean CEPPI explique que l'information a été donnée en 3 temps : tout d'abord les professionnels et le parascolaire, puis les parents, puis information à la population. L'APE est intervenu entre les deux dernières étapes. L'APE et le Conseil d'Etablissement seront mis en copie lorsque les informations sont d'importance. Cette demande pourra aider à donner les bonnes informations et canaliser les rumeurs. L'APE a trouvé très positif que les parents s'adressent à eux. Des parents se sont rendus compte qu'il existait autre chose : l'association des parents d'élèves et le Conseil d'Etablissement. Des remerciements de la Directrice à l'APE sont présentées.

Mme Mirela VERSCHUEREN remercie pour la journée des métiers en 8P qui a beaucoup apaiser les parents et les enfants. Elle propose une suggestion : que cela continue. Ceci lui est confirmé.

Puis pour la partie ludique : l'EPFL organise deux championnats des jeunes scientifiques tous les ans le dernier samedi de février : les cadets de Saint-Sulpice ont obtenu deux médailles. Le concours Kangourou à l'EPFL également scientifique et ludique est annoncé.

Aucun autre divers n'étant demandé, la séance est levée à 21h28.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire

primaire et secondaire

de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice

Présidence :

Secrétariat :



Jean CEPPI



Danielle Menoud